

Le 2er juin 1999

L'UNICE ADRESSE UN MESSAGE CLAIR AU CONSEIL EUROPEEN DE COLOGNE

A la veille du sommet européen de Cologne, le président de l'UNICE, Georges Jacobs, rencontrera le chancelier Gerhard Schröder afin de lui transmettre le point de vue des milieux d'affaires sur le pacte européen pour l'emploi.

L'UNICE adresse un message clair aux chefs d'Etat et de gouvernement: le chômage en Europe est de nature éminemment structurelle et doit être résorbé, par une meilleure compétitivité, une croissance économique plus soutenue et des réformes structurelles effectives (voir texte en annexe).

Les Etats membres sont au premier chef responsables de la définition et de la mise en œuvre de leurs politiques de l'emploi. “La coordination de ces politiques ne devrait pas être poursuivie pour elle-même; l'Union européenne doit s'efforcer de faciliter la coopération et les échanges de meilleures pratiques.” Le principe de subsidiarité doit être pleinement reconnu et respecté. Plus particulièrement, à l'égard des négociations salariales, l'UNICE tient à préciser clairement que “la responsabilité en incombe aux partenaires sociaux, dans le respect des conditions économiques et pratiques nationales, et non au niveau européen”.

L'UNICE est désireuse d'engager un dialogue constructif avec les autorités de l'Union européenne, afin de dégager les moyens d'obtenir de meilleurs résultats dans la lutte contre le chômage – clef de la mise en place d'un climat favorable à l'investissement.

En annexe: déclaration de l'UNICE sur le pacte européen pour l'emploi